

**REMISE DE CLÉS
MAR. 18 FÉV. 2020**

PLATEFORME BOIS ÉNERGIE

Sainte-Hélène sur Isère



QUELQUES DATES

Date du début de projet : 8 décembre 2016

Début des travaux: Automne 2018

Fin des travaux : mai 2019

Objectifs de la création de cet outil

- répondre au besoin d'un **outil structurant pour la filière bois énergie en Savoie**,
- accompagner le développement des réseaux de chaleur
- favoriser l'**approvisionnement local de ces systèmes**, pour atteindre les objectifs de transition énergétique: Ugine et Albertville, qui représentent à eux deux un besoin annuel de **25 000 T** de plaquettes, mais aussi Sainte-Hélène sur Isère, Queige, sans compter les outils existants dans d'autres communes de la CA Arlysère et projets en Haute-Tarentaise, en Maurienne, et sur le bassin chambérien notamment,
- **optimiser les flux**
- **sécuriser l'approvisionnement local** de ces chaufferies existantes ou en projet,
- **valoriser plus de bois issus des vallées alpines.**

Les acteurs départementaux du bois énergie (PEB, COFOR, ASDER, ONF, CRPF ...), ont été associé avec les professionnels de la filière et le PETR Arlysère d'alors, pour la mise en place d'une Plateforme Bois Énergie (PFBE) sur le territoire, destinée à favoriser et faciliter l'approvisionnement des chaufferies bois en combustible issu des forêts locales. Cela répond aussi en tout point aux exigences d'un territoire à Energie Positive - TEPOS



Le groupement solidaire est composé de:

4 VALLÉES ÉNERGIE et SAVOIE PAN GROUPE



MISSIONS ET OBJECTIFS PLURIELS

→ FOURNITURE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES À DESTINATIONS DES CHAUFFERIES LOCALES

Cette plateforme est un outil qui permet aux acteurs locaux de la filière de pouvoir **stocker et sécher les produits bois énergie** nécessaires localement, et de **réaliser des mélanges de plaquettes issues de différentes sources d'approvisionnement** afin de respecter au mieux le cahier des charges des intrants des chaufferies bois desservies, au meilleur prix (intégration de déchets verts ou de broyat d'emballage en mélange avec plaquettes de scieries, en proportion adaptée, par exemple). Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- favoriser le développement de la filière bois énergie locale et appuyer ses acteurs économiques
- contribuer aux objectifs de la collectivité en termes de développement des énergies renouvelables sur le territoire (territoire labellisé TEPOS -territoire à énergie positive-, et en démarche de PCAET -Plan Climat Air Energie Territorial).

L'ensemble des maillons constituant la filière bois énergie locale devra bénéficier de la création de cette plateforme.

→ LA PFBE DOIT PERMETTRE DE MAXIMISER LA PART DE BOIS ÉNERGIE LOCAL DANS L'APPROVISIONNEMENT DES CHAUFFERIES À BOIS LOCALES.

Le potentiel des besoins des chaufferies du territoire est évalué à environ 22 000 t/an_{h=40%} et 1000 t/an_{h=25%}. En considérant ces volumes, il ne sera pas possible que le bois provienne uniquement du territoire Arlysère et des territoires voisins (Basse tarentaise, Basse Maurienne, Combe de Savoie).

Toutefois, le Concessionnaire devra tout mettre en œuvre pour qu'une partie importante de l'approvisionnement proviennent des forêts du territoire.

A termes, le concessionnaire devra fournir aux chaufferies locales au moins **7000 t/an_{h=40%}** et au moins **500 t/an_{h=25%}**, ou 1/3 de sa production de bois énergie directement issu des forêts du territoire élargi aux territoires voisins (Basse Maurienne, Combe de Savoie et basse Tarentaise), ou dans un rayon de 50kms. Avant ce terme, une montée en charge d'exploitation est jugée nécessaire. Les volumes seront sans doute moindres, mais devront tendre vers l'objectif poursuivi autant que possible.

→ EN ACCORD AVEC LES CHAUFFERIES DU TERRITOIRE, LE CONCESSIONNAIRE S'ENGAGE À FOURNIR DÈS L'HIVER 2020/2021, 5.000 TONNES DE PLAQUETTES ISSUES DU TERRITOIRE EN BOIS ÉNERGIE.

- Acheter du bois de qualité bois énergie, auprès des propriétaires forestiers, gestionnaires et/ou exploitants forestiers
- Organiser le broyage en le prenant à sa charge ou en le sous-traitant, en forêt ou sur le site de la plateforme
- Démarcher les collectivités dotées de chaufferies / réseaux de chaleur, afin de présenter son activité et l'enjeu d'un approvisionnement autant que possible local en plaquettes
- Initier et gérer les contractualisations avec les gestionnaires des chaufferies et réseaux de chaleur pour l'approvisionnement en plaquettes forestières de ceux-ci
- Etablir, négocier et réviser la tarification des produits vendus
- Réaliser l'achat des matières premières adaptées aux besoins de ses clients, au meilleur prix et de qualité adaptée aux besoins, en maximisant la part de bois local
- Organiser le transport des grumes, broyats, plaquettes, depuis la plateforme ou des sites d'exploitation en forêt vers la plateforme ou vers les chaufferies
- Organiser et réaliser des campagnes de broyage sur le site de la PFBE ou en forêt
- Assurer les livraisons des chaufferies pour les volumes contractualisés, que ce soit en direct (forêt/chaufferie) ou avec passage par la plateforme, en réalisant le cas échéant le mélange de différents produits
- Facturer, encaisser, percevoir les recettes générées par l'activité

→ DES PRESTATIONS DE SERVICES FOURNIES AUX ACTEURS DE LA FILIÈRE BOIS

- location d'espace pour du stockage de matière, grumes, granulés, plaquettes ... , pour des durées pouvant varier selon les besoins
- location d'espace pour du stockage de matériel
- broyage de plaquettes
- réalisation de mélanges

DESCRIPTION de la PFBE

- un pont bascule
- des surfaces de stockage à l'air libre :
- Stockage bois d'oeuvre en tout venant: 2400 m2
- Stockage billons et grumes en tout venant : 3580 m2
- Stockage bois décheté en enrobé : 1950 m2
- un hangar ouvert sur 3 côtés, d'une superficie de 800 m2
- des voiries lourdes réalisées en enrobé 5200 m2
- un local d'accueil et de surveillance de 19 m2
- un bassin de rétention d'eau d'un volume de 250 m3
- un bassin d'infiltration d'un volume de 60 m3
- Une zone pour le stationnement de véhicules (étanche de rétention)

CO-FINANCEURS

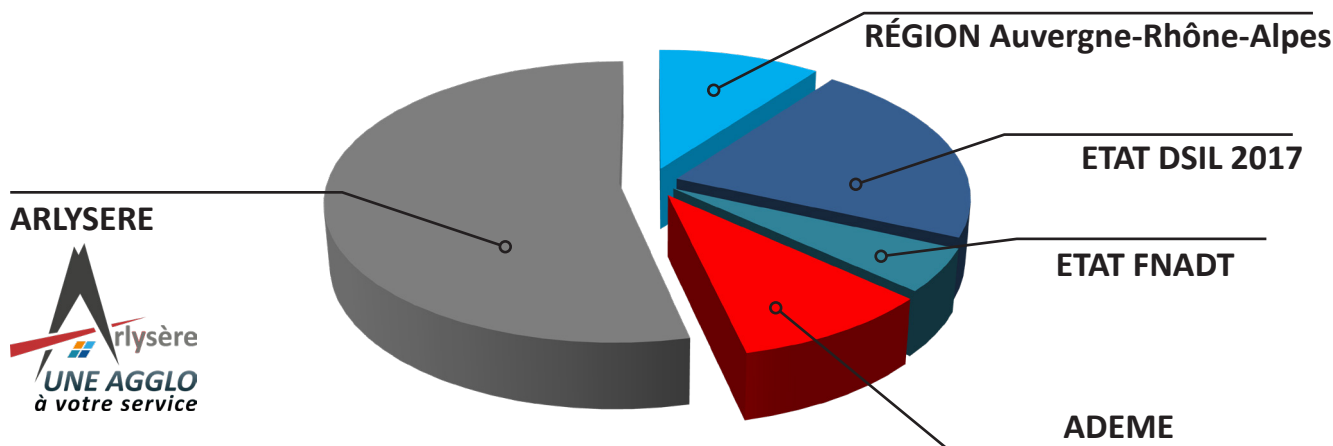
- REGION : 100 000 €
- ETAT – Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2017 : 210 000 €
- ETAT – Fond National pour l'Aménagement du Territoire : 49 000 €
- ADEME : 95 000 €

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Opération financée par l'Etat
FOND NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE

ADEME
Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Pour toute information complémentaire :

Stéphane Ruaud
Chef de projet Politique de la Ville, Rénovation Urbaine
et Contrat de Ruralité
Commission agriculture et forêt
Missions habitat et logement

☎ 04 79 10 45 43

@stephane.ruaud@arlysere.fr

COÛT TOTAL DU PROJET

• 978 596 euros HT

A charge pour la collectivité ARLYSÈRE: 524 596 euros HT

ARLYSÈRE agglomération et son CIAS

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - BP 20109 - 73 207 Albertville cedex

Tel. 04 79 10 48 48

contact@arlysere.fr

www.arlysere.fr